



Centre de ski Saint-Georges

Moniteur(trice) de ski ou de planche à neige

| | |
|---------------------------|---|
| PROFIL | <ul style="list-style-type: none"> • Tu es dynamique et créatif ; • Tu es doué en planche à neige ou en ski ; • Tu veux travailler en plein air. |
| PRINCIPALES TÂCHES | <ul style="list-style-type: none"> • Enseigner la planche à neige ou le ski ; • Enseigner de manière individuelle ou en groupe. |
| HORAIRE DE TRAVAIL | <ul style="list-style-type: none"> • Décembre à mars ; • Les samedis (jour), les dimanches (jour) ainsi que la période des fêtes, la semaine de relâche et autres congés scolaires (possibilité de travailler les mercredis soirs selon vos disponibilités); • Entre 4 et 20 heures par semaine. |
| SALAIRE | <p>1^{re} année : 15.00 \$ 2^e année : 15.50 \$ 3^e année : 16.00 \$</p> |
| EXIGENCES | <ul style="list-style-type: none"> • Avoir 15 ans au moment de la formation ; • Formation obligatoire fin décembre 2021. |
| AVANTAGES | <ul style="list-style-type: none"> • Billet de saison individuel gratuit ; • 50% au restaurant du centre de ski (repas, breuvage) ; • Horaire flexible ; • Travailler en plein air. |

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au Service des ressources humaines, à l'adresse suivante :

VILLE DE SAINT-GEORGES
 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges, Beauce, G5Y 1L3
 Courriel : emploi@saint-georges.ca

Pour plus d'informations : 418 228-8151, poste 3311

DATE LIMITE POUR POSER TA CANDIDATURE : tant qu'il y aura des postes disponibles.

La Ville de Saint-Georges applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des femmes, des autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes handicapées sont encouragées.